

>>> Juillet-août 2019

Edito

« Alors que je vais rejoindre la direction générale des collectivités locales (DGCL) le 15 juillet prochain, je voulais vous adresser quelques mots.

Au cours de ces 3 années et demi, les thématiques de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel ont fait partie de mes priorités, dans le cadre du dialogue mené avec les organisations syndicales, tant côté santé et sécurité au travail dans les différents comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) que côté action sociale à la commission nationale d'action sociale.

J'ai eu aussi l'occasion d'intervenir lors des séminaires des différents réseaux, des chefs départementaux d'action sociale ou de correspondants handicap pour rappeler combien les relais "de terrain" sont essentiels dans la mise en œuvre de proximité de ces politiques. J'ai été heureux d'œuvrer dans ce domaine avec toutes les équipes de la SDASAP et les réseaux d'accompagnement (médecine de prévention, service social, ISST) au bénéfice de l'ensemble des agents du ministère ».

Stanislas Bourron, directeur des ressources humaines.



A la Une

Juin 2019, retour sur le mois du handicap, riche en actions de sensibilisation

Le ministère de l'Intérieur, engagé dans une politique volontariste en faveur du recrutement, de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, a organisé le mois du Handicap, avec pour devise « **Juin 2019, changeons le regard sur le handicap** ». Dans la dynamique de la double labellisation « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité », le ministère de l'Intérieur affirme son engagement en diversifiant ses actions de sensibilisation, afin de faire changer durablement le regard sur le handicap et faire évoluer les mentalités.

Le ministère s'est engagé à plusieurs titres ces dernières semaines sur la thématique du Handicap :

> Duoday le 16 mai 2019

Première participation pour le ministère à la journée nationale du Duoday le 16 mai 2019, où 85 duos ont été constitués dont 12 duos en administration centrale, dans les directions (cabinet du ministre, DRH, DGOM, DGCL, Police nationale et Gendarmerie nationale) et 73 duos en préfecture et en police.



> Séminaire national des correspondants handicap le 17 juin 2019 :

- Des « grands témoins » ont présenté leur parcours professionnel : Franck Rabatel (cabinet du ministre), Samuel Haeyaert (sûreté urbaine de Douai) et Sébastien Thiery (groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne).
- Des outils de sensibilisation innovants ont été proposés :
 - Une animation ludique sur les personnalités en situation de handicap moteur et maladies invalidantes.
 - Une intervention théâtrale, centrée sur les thématiques du recrutement et l'insertion dans l'emploi.
- La remise des prix du concours BD Handicap.



Remise des prix du jeu-concours « Devenez dialoguiste BD » par Anne Brosseau, SDASAP/DRH et Laurène Cadiot, adjointe au BCVTPH



Intervention théâtrale par la compagnie « Changement de décor » sur la thématique du recrutement.

> 2^e édition du jeu-concours « Devenez dialoguiste BD »

Elle s'est déroulée du 8 avril au 6 mai 2019. Après les scénarios BD handicaps « visuel » et « auditif » en 2017, les agents du ministère étaient invités à compléter les bulles de 2 scénarios : l'un sur le « handicap moteur » et l'autre sur les « maladies invalidantes ».

692 scénarios provenant de tous les services du ministère ont été reçus. Trois lauréats par thème ont été récompensés lors du séminaire national des correspondants handicap :

- pour le « Handicap moteur » : Matthieu Villerbu (1^{er} prix), Mireille Brisebrat (2^e prix) et Aurélien Pouponnot (3^e prix),
- pour « Les maladies invalidantes » : Stéphane Esnaud (1^{er} prix), Patrice Brize (2^e prix) et Myriam Dussouchaut (3^e prix).

La liste des lauréats, les BD gagnantes et les scénarios originaux sur l'Intranet de l'action sociale : > actionsociale.mi

« Meilleur scénario de BD – Maladies invalidantes »

JEU-CONCOURS BANDE DESSINÉE

HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Merci et bravo à tous les participants !
Vous avez contribué à faire évoluer le regard sur le handicap !

JUIN 2019
À L'OCCASION DU MOIS DU HANDICAP, DÉCOUVREZ LES SCÉNARIOS GAGNANTS !

Bravo à Stéphane ESNAUD
qui signe les dialogues de cette planche BD gagnante!

Le handicap nous concerne tous. Plus d'informations: <http://actionsociale.mi> > Rubrique Handicap

« Meilleur scénario de BD – Handicap moteur »

JEU-CONCOURS BANDE DESSINÉE

HANDICAP, CRÉONS LE DIALOGUE !

Merci et bravo à tous les participants !
Vous avez contribué à faire évoluer le regard sur le handicap !

JUIN 2019
À L'OCCASION DU MOIS DU HANDICAP, DÉCOUVREZ LES SCÉNARIOS GAGNANTS !

Bravo à Mathieu VILLERBU
qui signe les dialogues de cette planche BD gagnante!

Le handicap nous concerne tous. Plus d'informations: <http://actionsociale.mi> > Rubrique Handicap

Actualités à la une

JUIN 2019 - MOIS DU HANDICAP

Portrait croisé #19 : Franck Rabatel & Laurence Laval-Baconnier (Secrétaire général)

A l'occasion du mois du handicap, retrouvez tous les jours des portraits croisés entre un agent en situation de handicap et son encadrant. Aujourd'hui, Franck Rabatel et Laurence Laval-Baconnier nous font part de leur expérience. L'agent en situation de handicap est Franck Rabatel, adjoint à la Cheffe du Bureau des Cabinets au Cabinet du ministre. Son encadrante est Laurence Laval-Baconnier et occupe un poste de Cheffe du Bureau des Cabinets au Cabinet du ministre.

[Lire la suite...](#)

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

Appel gratuit du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Vague de chaleur et canicule, comment vous prémunir ?

La canicule s'installe sur la France cette semaine, suivez les instructions de prévention.

[Lire la suite...](#)

HANDICAP ET MUSIQUE LE QUIZ

Jouez au quiz autour du thème « handicap et musique » !

A l'occasion du mois du handicap au ministère de l'Intérieur et de la fête de la musique, un quiz autour du thème « handicap et musique » vous est proposé.

[Lire la suite...](#)

RÉSULTATS CONCOURS BD

Résultats de la 2^e édition du concours « Handicap, créons le dialogue »

A l'occasion du mois du handicap de juin 2019, le ministère de l'Intérieur a organisé la 2^e édition du jeu-concours bande-dessinée, « Handicap, créons le dialogue », destinée à changer le regard sur le handicap.

[Lire la suite...](#)

HANDICAP ET SPORT LE QUIZ

Jouez au quiz autour du thème « handicap et sport » !

A l'occasion du mois du handicap au ministère de l'Intérieur, un quiz autour du thème « handicap et sport » vous est proposé.

[Lire la suite...](#)

> Sur le site Intranet de l'action sociale :

• Deux quiz digitaux ont été mis en ligne sur les thématiques du « Handicap et sport » et du « Handicap et musique », cumulant plus de 24 000 clics !

• 19 « Portraits croisés » d'agents en situation de handicap et de leur encadrant, à la Une du site tout au long du mois de juin. Ces 19 portraits croisés ont également été relayés sur intranet.mi. Les témoignages des agents, issus de l'ensemble des services du ministère (administration centrale, préfectures, Police et Gendarmerie nationales) ont permis de mettre en lumière les compétences des agents recrutés, mais aussi de prendre conscience des axes d'amélioration possibles. Un livret regroupant les témoignages sera bientôt en ligne sur le site Intranet de l'action sociale dans la rubrique Handicap. Plus de 10 632 connexions ont ainsi été enregistrées sur le site de l'action sociale !

Il faut remercier tous les participants à ces portraits pour avoir accepté, par leurs témoignages, de contribuer à changer le regard sur le handicap.

>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > actionsociale.mi

Contact : bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH)/SDASAP/DRH

Courriel : > handicap@interieur.gouv.fr

Journée de sensibilisation au handicap, le 13 juin 2019 à la préfecture de Saône-et-Loire

Une journée du handicap a été organisée à la préfecture de Saône-et-Loire.

Des témoins sont venus parler :

- du handicap visuel (association Valentin Haüy) ;
- du handicap auditif (témoignage d'une personne en situation de handicap et un interprète du collectif Synchrones) ;
- du handicap moteur (APF).

Une pièce de théâtre interactive a permis de parler du handicap de manière ludique. Le 1^{er}

acte évoquait le recrutement d'une personne en situation de handicap vue de manière caricaturale par un manager. Le 2^e acte montrait l'intégration de la personne handicapée au sein d'une équipe.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers de simulation, animés par le cabinet EH Conseil, sur les handicaps visuel, auditif, moteur, psychique, cognitif, intellectuel et les maladies invalidantes. Les agents ont été très sensibles aux difficultés rencontrées lors de leurs simulations.

La journée s'est achevée par un échange entre les participants et les différents acteurs et partenaires (dont CAP EMPLOI) portant notamment sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la notion d'inaptitude et de reclassement, les interlocuteurs à la préfecture de Saône-et-Loire.

Une cinquantaine d'agents (25 % des effectifs) a participé à cette journée ainsi que les partenaires, les professionnels de soutien et des membres du corps préfectoral.



>>> Pour en savoir plus

> Contact : Sylvie Mauguin, assistante de prévention, correspondante handicap/DRHM/Préfecture de Saône-et-Loire
Tél. 03 85 21 82 12 - > sylvie.mauguin@saone-et-loire.gouv.fr

Journée du handicap : la Police scientifique relève le challenge !

Ils étaient près de 500 à se presser le 4 juin dernier pour relever les défis du monde handisport !

Le challenge du jour : découvrir, tester la pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap et prendre conscience de la réalité de leur quotidien. Une réalité vécue par plus de 6 % des personnels du ministère de l'Intérieur dont 3 % pour le SCPTS et l'INPS.

Rappelons que le ministère de l'Intérieur s'est engagé depuis plus de 10 ans dans une politique volontariste en faveur du recrutement, de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et qu'il est labellisé "Diversité" par l'AFNOR depuis le 23 octobre 2018.

Les organisations du site d'Ecully (SCPTS, INPS et DND2CPT), avec le soutien de l'association du Tigre Blanc, ont souhaité profiter de ce thème fédérateur pour organiser une journée de cohésion.

Une dizaine d'associations a animé des démonstrations et des initiations (dont certains portaient encore les stigmates le lendemain), telles que : matchs de basket fauteuil et de rugby fauteuil proposés par Handisport, comité départemental Rhône Métropole de Lyon !



>>> Pour en savoir plus

Communauté PTS /Site Intranet de la Police technique et scientifique :

> <http://pts.minint.fr/index.php/actualites/1368-quand-cohesion-rime-avec-mobilite-et-partage>

La retraite additionnelle (RAFP)

La retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) a été mise en place le 1^{er} janvier 2005. C'est une retraite complémentaire pour les fonctionnaires, basée sur les primes acquises et qui s'ajoute à leur pension principale, qui est quant à elle, basée sur le traitement hors primes.

Les cotisations

Le taux de cotisation est de 10 % (5 % à la charge du fonctionnaire et 5 % à la charge de l'employeur), du montant des primes, indemnités et heures supplémentaires (plafonnées à 20 % du traitement brut indiciaire).

Les droits acquis

La RAFP est un système de retraite par points. Chaque année, l'employeur déclare les primes qui ont donné lieu à cotisation au gestionnaire de la RAFP (ERAFP), qui convertit le montant en points.

La valeur du point est déterminée chaque année par le conseil d'administration de l'ERAFP. Vous pouvez consulter les points que vous avez acquis sur le site Internet : > www.rafp.fr

La demande de liquidation de la RAFP

Vous aurez droit à la RAFP à votre âge légal (62 ans).

Attention, si vous partez à la retraite avant 62 ans (carrière longue, policiers...), vous ne percevrez votre retraite additionnelle qu'à 62 ans.

La demande de versement de la RAFP se fait sur le même formulaire que la demande de pension principale de l'État. Il n'y a pas d'autres démarches à faire.

Le versement de la RAFP :

Le versement de la RAFP a récemment évolué, par la mise en place du capital fractionné.

Depuis le 1^{er} mai 2019, le versement de la RAFP s'établit comme suit :

- si vous avez acquis jusqu'à 4599 points : le versement se fait en une seule fois, sous forme de capital, lors de la liquidation de votre pension civile,
- entre 4600 et 5124 points : le versement se fait sous forme de capital fractionné : une 1^{re} partie à la liquidation de la pension civile et la 2^e partie lors du 16^e mois suivant la liquidation,
- à partir de 5125 points : le versement se fait sous forme de rente mensuelle.

Le capital fractionné permet d'anticiper l'impact des points acquis au cours de la dernière année civile d'activité.

En effet, ces points ne sont inscrits à votre compte qu'au 31 mars de l'année N+1. Ces derniers points font parfois basculer sur le paiement par rente mensuelle et non plus en capital. Le fait de fractionner le versement du capital vous évite de rembourser un trop-perçu trop important en cas de passage à la rente.

>>> Pour en savoir plus

Le site de la Retraite additionnelle de la fonction publique : > www.rafp.fr

Le site Intranet de l'action sociale/Rubrique Retraite : > actionsociale.mi

Informations Bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI) : > centre-information-retraite@interieur.gouv.fr

Téléphone : 04 94 60 48 04



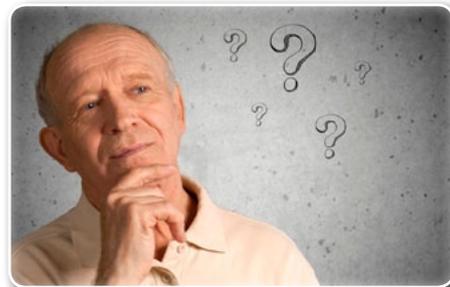
Trouver la meilleure mutuelle santé pour votre retraite !

Selon leur ministère de tutelle, les fonctionnaires et contractuels de la fonction publique ont la possibilité de choisir une individuelle santé labellisée ou conventionnée. Ils peuvent aussi choisir une individuelle santé classique, de façon autonome, ou être couverts par le contrat collectif d'entreprise dont peut éventuellement bénéficier leur conjoint (ou partenaire de Pacs ou concubin).

Arrivés à l'âge de la retraite, la couverture et le contenu de votre contrat mutuelle peut évoluer. N'oubliez pas avant votre départ en retraite (3 mois avant) de contacter votre conseiller mutualiste pour préciser la date exacte de votre départ en retraite afin de ne plus avoir à supporter de cotisation prévoyance (maintien de salaire et prime).

En vieillissant les besoins médicaux sont différents et augmentent parfois malheureusement. Raisons pour lesquelles il est primordial de faire le point sur sa mutuelle quand on est en retraite. Certaines mutuelles proposent des remboursements plus avantageux en fonction de votre âge sur l'hospitalisation, les appareillages dentaires, les types de verre mieux adaptés pour personnes d'un certain âge, les remboursements sous forme de forfaits de médecines dites douces comme l'homéopathie, l'ostéopathie, les cures thermales... Vous devez être attentifs à certains postes tels que les remboursements sur l'hospitalisation, les frais dentaires et d'optiques, les médecins spécialistes, la perte d'autonomie.

A noter : n'hésitez pas à contacter votre conseiller mutualiste pour optimiser votre contrat complémentaire santé et éviter de garder des prestations non utilisées. **Dans tous les cas, ne restez pas sans complémentaires santé !**



Journées prévention santé (JPS) en juin

Des JPS ont été organisées en juin par les deux SDASAP/DRH et SDASAP/DRCPN en partenariat avec les mutuelles MGP et Intériale sur la thématique « Les outils de gestion du stress au travail ».

> JPS dans le département du Vaucluse les 3 et 4 juin 2019

> Préfecture du Vaucluse, le 3 juin 2019



Les agents de la préfecture d'Avignon ont pu participer à une « journée prévention santé » qui s'est déroulée sous forme d'ateliers : une mini-conférence sur la gestion du stress, un atelier de sophrologie et de méditation, un bilan personnalisé au stress et un atelier temps de récupération bref. Ces ateliers ont été l'occasion de découvrir les mécanismes de gestion du stress par de petits exercices facilement adaptables sur le lieu de travail, comme dans la vie quotidienne. Les sessions organisées par petits groupes ont donc permis une approche personnalisée des facteurs potentiels de stress auprès des agents. Le retour des agents ayant pu participer à cette journée est dans l'ensemble très positif. Cette journée a également permis aux agents de se rencontrer dans un contexte différent, propice à la convivialité et aux échanges inter-services.

Contact pour le Vaucluse : Carine Messina > carine.messina@vaucluse.gouv.fr

> Hôtel de Police d'Avignon, le 4 juin 2019



Une JPS s'est tenue à l'hôtel de Police d'Avignon, organisée par la SDPAS/DRCPN avec la collaboration des mutuelles MGP et Intériale et la Fédération sportive de la police nationale (FSPN).

Divers ateliers étaient proposés : sophrologie, ergonomie, évaluation et gestion du stress, alimentation et santé, combiné policier, sécurité routière.

Cette journée a rencontré un franc succès et la plupart des ateliers ont affiché complets. Les nombreux participants ont notamment pu échanger avec des techniciens de la santé : ergonomes, sophrologue, nutritionniste, sur l'amélioration de leur qualité de vie au travail, la santé et les techniques de gestion du stress.



> Préfecture de la Manche, le 11 juin 2019



Gérard Gavory, préfet de la Manche, a ouvert cette journée à la préfecture de Saint-Lô, en présence de Fabrice Rosay, secrétaire général et de Frédéric Bovey, adjoint à la SDASAP/DRH. Deux conférences d'information sur le stress au travail, portant sur la compréhension des mécanismes du stress et les effets sur la santé ont réuni un maximum d'agents. Les intervenants des deux mutuelles Intériale et MGP ont aussi proposé des ateliers en petits groupes afin de permettre aux agents de découvrir des méthodes innovantes de gestion du stress. Par ailleurs, un bilan individuel pouvait être réalisé par les agents, leur permettant

de connaître leur niveau de stress global et de bénéficier de conseils personnalisés. Cet atelier a particulièrement intéressé les agents. Les premières impressions recueillies reflètent un fort niveau de satisfaction.

Contact préfecture de la Manche : Isabelle Guesnon > isabelle.guesnon@manche.gouv.fr



> Préfecture d'Eure-et-Loir, le 17 juin 2019

La journée prévention santé a été ouverte par Sophie Brocas, préfète de l'Eure-et-Loir et Régis Elbez, secrétaire général, suivie d'une réunion d'information sur le stress.

Des stands étaient installés devant les salles où avaient lieu les ateliers de sophrologie, de méditation et de temps de récupération bref. Les représentants des mutuelles MGP et Intériale étaient à la disposition des agents pour toute demande. Les agents ayant participé aux ateliers ont été très satisfaits par la prestation des intervenants lors de ces temps d'échange.

Contact préfecture d'Eure-et-Loir : Elodie Huguet > elodie.huguet@eure-et-loir.gouv.fr



> Préfecture du Val-de-Marne, le 28 juin 2019

La préfecture a organisé, en partenariat avec les mutuelles MGP et INTERIALE, une journée de prévention santé sur le thème de la « gestion du stress au travail » avec une réunion d'information sur le stress, des ateliers de sophrologie, de méditation et de temps de récupération bref.

La journée a été ouverte par Fabienne Balusson, secrétaire générale, et Anne Brosseau, sous-directrice de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel. Il s'agissait d'une première dans les services de la préfecture qui fait partie d'un plan d'actions global, piloté par la préfecture sur les thématiques santé et sécurité au travail.

Contact préfecture du Val-de-Marne : Philippe Magueur > philippe.magueur@val-de-marne.gouv.fr



Le PTZMI

Le ministère de l'Intérieur facilite la première accession à la propriété de ses agents exerçant leur activité en Île-de-France⁽¹⁾ et dans l'un des sept départements suivants : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord, Bas-Rhin, Rhône et Var.

Le PTZMI est un prêt immobilier complémentaire à 0 % destiné à financer l'achat de la résidence principale, dans le neuf ou dans l'ancien. Cette aide est réservée aux agents en activité, titulaires ou sous contrat à durée indéterminée (CDI) depuis plus d'un an et affectés depuis au moins 12 mois dans l'un des départements éligibles, et à moins de 5 ans de la retraite.

(1) Pour les fonctionnaires affectés en Île-de-France, la zone d'achat du PTZMI est étendue aux 8 départements limitrophes à la région francilienne : Eure (27), Eure-et-Loir (28), Loiret (45), Yonne (89), Aube (10), Marne (51), Aisne (02) et Oise (60).

Le + du dispositif

Le ministère de l'Intérieur prend à sa charge les intérêts du prêt et l'assurance qui s'y rattache.

Nota : Les fonctionnaires actifs des services de la Police nationale devront obtenir l'autorisation exceptionnelle écrite de leur chef de service de résider hors de leur lieu d'affectation (conformément à l'article 24 du décret n° 95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la Police nationale).

Plafonds de ressources et montants de l'aide

Le PTZMI est accordé sous conditions de ressources. Le montant prêté varie selon la composition familiale, entre 20 000 € et 45 000 € et la durée de remboursement s'échelonne entre 9 et 10 ans.

Nb de pers. du ménage (foyer fiscal) (2)	Revenu fiscal de référence	Montant du prêt à taux 0% du ministère de l'Intérieur	Durée de remboursement du prêt
1	31 370	20 000	9 ans
2	43 917	25 000	9 ans
3	51 907	40 000	10 ans
4	62 176	45 000	10 ans
5 et plus	73 604	45 000	10 ans

(2) le revenu fiscal pris en compte est celui de l'avant dernière année précédent celle de l'offre de prêt.

Le PTZMI est limité à une opération par ménage et ne doit pas représenter plus de 25 % du prix d'achat du bien. Il est cumulable avec d'autres dispositifs existants (prêt à taux zéro de l'État, aides à l'habitat des collectivités locales...).

>>> Pour en savoir plus

Pour connaître votre éligibilité au PTZMI, consultez le site Internet du CSF : > www.csf.fr/ptzmi

Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Logement : > actionsociale.mi

> Le dépliant d'information du PTZMI

Accession à la propriété : le ministère signe une convention avec la fédération des COOP'HLM

Le ministère de l'Intérieur a signé une convention avec la fédération des COOP'HLM visant à favoriser l'accession sociale à la propriété de ses agents.

Vous souhaitez devenir propriétaire ? Vous disposez de revenus qui ne dépassent pas des plafonds réglementaires ? Avec l'une des 165 Coop HLM actives en France, vous pouvez acquérir un logement neuf, que ce soit un appartement ou une maison, tout en profitant d'un prix de vente attractif et de nombreux dispositifs financiers avantageux (TVA à taux réduit, PTZ+, Prêt location-accession...).

Ce dispositif se cumule avec le Prêt à taux zéro (PTZMI) du ministère de l'Intérieur.

Un espace dédié vous permet de lister les offres de logements neufs.

Consultez les offres de logements neufs et prenez contact avec la COOP'HLM la plus proche de chez vous via votre espace dédié.

>>> Pour en savoir plus

Espace dédié au ministère : > <https://www.bienveo.fr/accessionmi/>

Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Logement : > actionsociale.mi

> Plaquette de la convention « L'accession sociale sécurisée à la propriété »



Orphéopolis : les appartements étudiants, une nouvelle forme d'accompagnement social

Orphéopolis renforce son offre d'accompagnement des orphelins étudiants majeurs en élargissant à plusieurs villes universitaires leur logement dans des studios meublés. Cette orientation repose sur le constat, fait depuis plusieurs années, de situations de précarité rencontrées par ces orphelins étudiants, directement liées au renchérissement du coût de la vie et aux importantes tensions existantes sur le marché immobilier. En effet, l'insuffisance de l'offre, orientant les loyers à la hausse, constitue un réel frein à l'installation de ces jeunes, lesquels sont parfois même contraints à reporter, voire abandonner, leurs projets d'études. Dans ce contexte économique, si les bourses d'études attribuées par l'institution permettent d'aider financièrement ces étudiants, elles n'apportent pas toujours de réponse satisfaisante à la difficulté, pour certains, de se loger.

C'est la raison pour laquelle Orphéopolis s'était déjà engagé dans de nouvelles formes d'accompagnement : l'accueil des jeunes majeurs en village et les appartements en ville.

Deux des quatre maisons du village de Nancy sont ainsi dédiées aux orphelins poursuivant des études dans des établissements nancéens ou à proximité. Ils y bénéficient d'un suivi spécifique, comme leurs cadets, avec toutefois davantage d'autonomie. À ces dix-huit places s'ajoutent les six disponibles dans les appartements de Montpellier proposées principalement à l'issue de l'accueil dans le village d'Agde ; ce qui permet un accompagnement pédagogique adapté tout en maintenant un lien social avec l'institution. Un appartement est aussi proposé en Île-de-France. Vingt-cinq orphelins étudiants sont donc déjà accompagnés et ces premières expériences menées ont confirmé le fort intérêt des protégés de l'institution pour cette prise en charge.

Orphéopolis a choisi de lancer un nouveau projet, validé en juin 2017, d'acquisition de logements de type T1/T1 bis dans différentes grandes villes universitaires. Les premiers logements meublés ont accueilli deux jeunes sur Lyon dès septembre 2018. Les appartements tout récemment achetés portent désormais à huit l'offre globale. De nouveaux étudiants s'installeront à la rentrée prochaine : quatre à Lille, au sein d'un même ensemble immobilier, ce qui favorise les échanges entre jeunes, un étudiant à Nantes et un à Paris au cours du 4^e trimestre 2019. Un accompagnement sous forme de visite bimestrielle effectuée par les animateurs de région permettra un suivi des nouveaux installés.

Ce dispositif devrait encore s'enrichir dans les prochains mois de nouvelles acquisitions. À suivre...



>>> Pour en savoir plus

Contact Orphéopolis : Frédéric Bellamy, directeur de l'Action sociale. Tél. 01 49 74 22 10 - Courriel : > fbellamy@orpheopolis.fr

Vie pratique

Oups.gouv.fr : site du gouvernement pour éviter les erreurs administratives

La loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC) prévoit plusieurs mesures destinées à rénover les relations entre le public et l'administration, à travers notamment la mise en œuvre du droit à l'erreur.

Le site du gouvernement : > oups.gouv.fr, permet aux usagers de retrouver une liste des erreurs et principales difficultés rencontrées lors de démarches administratives. Par exemple, en cas de déménagement, le site expliquera la marche à suivre et fournira les bons liens pour mettre à jour ses aides au logement. D'autres situations courantes y sont également exposées : comment déclarer ses frais de gardes d'enfants lors de la déclaration de revenus, entamer les bonnes démarches administratives lorsque l'on attend un enfant. Au total, 17 « événements de vie » sont prévus.

Les entreprises seront également accompagnées dans leurs démarches administratives à travers six « événements de vie » : embauche, rupture de contrat de travail, déclaration douanière... Le principe du droit à l'erreur repose sur un a priori de bonne foi, chacun sans risquer une sanction dès le premier manquement, chacun pouvant rectifier - spontanément ou au cours d'un contrôle - son erreur lorsque celle-ci est commise de bonne foi et pour la première fois.

Qui est concerné ?

- toutes les catégories d'administrés, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales ;
- dans l'ensemble des champs de politique publique ;
- à partir du moment où l'erreur commise l'est de bonne foi.

Des exceptions de bon sens

- les fraudeurs et les récidivistes ;
- toute erreur qui porte atteinte à la santé publique, à la sécurité des personnes ou des biens ;
- toute erreur qui conduit à contrevenir aux engagements européens et internationaux.

La mise en place du droit à l'erreur est l'occasion pour les services publics de se mobiliser pour toujours mieux accompagner les usagers.



>>> Pour en savoir plus

Site du ministère de l'Économie et des Finances, de l'Action des comptes publics : > www.oups.gouv.fr

> www.economie.gouv.fr

> Loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC)

12^e séminaire des préventeurs franciliens

Le mercredi 12 juin 2019, s'est déroulé le 12^e séminaire des préventeurs franciliens dans l'amphithéâtre de l'immeuble Lumière, organisé par les trois inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST) d'administration centrale et de la zone de défense et de sécurité de Paris : Gilles Gombaudo, Charles Piroux et Éric Trystram. La journée a été marquée par la présentation du dispositif de traçabilité des expositions aux risques professionnels qui sera déployé prochainement. Ce dispositif, présenté en ouverture par Anne Brosseau, SDASAP/DRH, a ensuite été détaillé en milieu d'après-midi par Eric Trystram, ISST, qui a apporté un éclairage sur les particularités de la traçabilité des expositions aux agents chimiques dangereux.

En présence du général Jean-François Carrillo, de l'IGGN, et d'Olivier Paquette, commissaire général de la Police nationale à l'IGPN, conviés à l'événement, les préventeurs ont pu assister à l'intervention d'Arnaud Teyssier, président du Collège des inspections générales, présentant les enjeux et les perspectives à venir en matière de santé et sécurité au travail. Identifié en tant qu'enjeu important, le thème de la radioprotection a été approfondi par la suite lors de l'intervention de Marc Ammerich, inspecteur général nucléaire.

Comme à son habitude ce rendez-vous a également accueilli une intervenante provenant du secteur privé, pour découvrir de nouvelles pratiques de travail. Ainsi Sophie Bourrier, psychologue du travail, a sensibilisé les participants sur la prévention des risques psychosociaux et l'évaluation de ces risques lors d'une intervention qui a captivé l'assemblée.

Enfin, un remarquable travail de synthèse a été présenté par Adeline Rain, cheffe de service formation du pôle HSE du Centre national de prévention et de protection, permettant ainsi de sensibiliser les préventeurs sur la prévention du risque chimique.

La participation soutenue de 102 préventeurs franciliens témoigne, par ailleurs, de leur souhait de bénéficier d'actions d'information et de formation continue. Yves Benedetti, coordonnateur national des ISST, leur a donc donné rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau séminaire !



>>> Pour en savoir plus

Contact : Yves Benedetti, Coordonnateur national des ISST - Tél. 01 80 15 39 60 - Courriel : > isstcoordinationnat@interieur.gouv.fr

Regroupement des personnels de la M2RP à Lille

Les 5 et 6 juin, la Mission de Reconversion et de Réorientation de la Police (M2RP) a organisé à Lille son premier regroupement de l'année dans les locaux du SGAMI Nord.

L'objectif de ce premier rassemblement de l'ensemble des conseillers mobilité carrière et de l'équipe de direction était de définir la place de la M2RP au sein du nouveau département de l'accompagnement créé à l'occasion de la réorganisation de la sous-direction de la prévention de l'accompagnement et du soutien. Regroupant les trois services de la SDPAS chargés de l'accompagnement et du soutien des personnels relevant de la Police nationale et de leurs familles (le bureau de soutien des personnels et des familles, la mission d'accompagnement des blessés (MAB) et la M2RP), ce département s'appuiera notamment sur l'expertise de la M2RP pour aider les agents qui souhaitent effectuer une transition professionnelle.

A cette fin, les CMC ont axé leurs travaux sur :

- leur rôle au sein des guichets uniques d'accompagnement des blessés en service créés dans chaque SGAMI ;
- l'accompagnement des policiers atteints par une inaptitude médicale définitive vers le retour à l'emploi (notamment en s'appuyant sur le nouveau dispositif de la période préparatoire au reclassement) ;
- la possibilité de proposer certaines offres d'emploi, obtenues grâce à leur réseau d'employeurs partenaires, aux conjoints des policiers.

Deux interventions extérieures ont ponctué le regroupement :

- deux représentantes de la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale ont expliqué de manière vivante et pédagogique le fonctionnement du compte personnel de formation. Les CMC ont ainsi pu échanger et recueillir des informations précises sur ce dispositif qui intéressent vivement les agents ayant un projet de reconversion.
- deux représentants du ministère des Solidarités et de la Santé (DGOS et CHU de Lille) ont présenté les opportunités d'emploi offertes au sein de la fonction publique hospitalière. Cette intervention en co-animation, très dynamique et passionnante, a confirmé que les policiers engagés dans une démarche de transition professionnelle devaient faire preuve d'adaptabilité et de capacité à s'investir dans un environnement nouveau.

Une fois de plus, le savoir-être s'avère fondamental pour réussir une reconversion.

Cette première expérience d'un regroupement organisé en province a été vivement appréciée et sera reconduite l'année prochaine dans une autre zone géographique.



>>> Pour en savoir plus

Site de la Police nationale/Toutes les actualités/ Regroupement des personnels de la M2RP à Lille :

> <http://police-nationale.minint.fr/>

Fête nautique et foraine de l'ADASP 91

Ce dimanche 30 juin 2019, c'est sous un soleil radieux que l'ADASP 91 a organisé sa 3^e édition de la fête nautique et foraine à la base de voile d'Évry (91). Elle a réuni plus de 850 participants.

Les personnels du ministère de l'Intérieur et leurs familles se sont retrouvés tout au long de cette journée pour partager un moment de convivialité et d'amitié au bord de l'eau. Ils ont été nombreux à profiter gratuitement de toutes les activités que l'ADASP 91 leur avait mises à disposition.

L'animation musicale a été assurée par un groupe qui a distillé des standards du rock et du disco.

Un manège d'autos-tamponneuses, un manège classique, un crève-ballon et trois structures gonflables ont été installés pour le plus grand bonheur des enfants.

Cinq bateaux de plaisance ont permis aux enfants et leurs parents de goûter à la navigation paisible sur la Seine. Quatre jets ski pilotés par des moniteurs diplômés ont emmené les plus téméraires pour quelques sensations fortes. La sécurité sur l'eau était assurée par un équipage de la SNSM qui a également effectué une démonstration de sauvetage.

Sur terre, la brigade équestre départementale est venue présenter son métier et leurs chevaux sous les yeux ébahis des enfants. Plusieurs stand proposaient des activités :

- un stand d'air soft pour s'essayer au tir, encadré par le responsable des moniteurs de tir de l'Essonne ;
- un stand de l'identité judiciaire de l'antenne PJ d'Évry, animé par deux collègues, a ravi les enfants qui, le temps de quelques minutes, se sont retrouvés dans le rôle de l'enquêteur ou celui du malfaiteur signalisé ;
- des démineurs d'Orly ont présenté du matériel et procédé à une démonstration de colis piégé désamorcé ;
- expositions de camions de pompiers américains et de vieilles mobylettes.

À l'issue de cette journée un chèque de 2 000 € a été remis à l'association « Un cœur pour Gabrielle », fondée par une collègue de la brigade équestre dont la fille de deux ans est atteinte d'une cardiomyopathie.

L'ensemble de l'équipe de l'ADASP 91 tient à remercier chaleureusement les collègues qui ont assuré bénévolement l'ensemble des activités et qui ont ainsi contribué au succès de cette journée, ainsi que Stéphane Beudet, maire d'Évry Courcouronnes.



ADASP 91 en partenariat avec l'ACEF

Le dimanche 26 mai, l'Association départementale d'action sociale des policiers de l'Essonne (ADASP 91) en partenariat avec l'ACEF Rives-de-Paris, marraine de l'association des enfants malades de l'hôpital Robert Debré, a participé au championnat du monde de Joëlette.

Deux équipes de policiers étaient au départ de cette course Acef 1 et Acef 2. A bord des Joëlettes, Tess et Roxanne, 2 petites princesses suivies par une équipe médicale formidable. Les deux équipes, boostées par le sourire des 2 filles, se sont battues pour leur apporter un trophée. La Joëlette de l'équipe Acef 2, poussée par Ludovic Gaillard, Nicolas Weber et Jeff Bel Ange, décroche la victoire au 12 km en 52 minutes devant une équipe espagnole en 55 minutes. La remise des récompenses fut un moment riche en émotions.



>>> Pour en savoir plus

ADASP 91 : 8/14, rue du Docteur Vignes - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 01 60 89 89 00

Présentation du maillot de la team Police nationale pour les 24 heures du Mans vélo

Le mardi 18 juin 2019, dans l'auditorium de la mutuelle Intériale s'est tenue la présentation officielle du maillot des 30 coureurs de la Team police nationale, qui va participer aux 24 heures du Mans vélo, les 24 et 25 août prochain.

Gilles Corbin, conseiller social du préfet Eric Morvan, directeur général de la Police nationale, a souhaité saluer cette initiative, au nom du DGPN, et a mis en avant à cette occasion la résonance des 24 heures du Mans vélo Police, en lien avec la circulaire du DGPN pour promouvoir les moments de convivialité et de cohésion au sein de la Police nationale.

Etaient présents également pour représenter leur équipe, 12 des 30 coureurs fonctionnaires de police, dont le chef du SDLP, Frédéric Auréal, Arnaud Verhille, commissaire central de Mantes-la-Jolie, ancien chef d'état-major du DGPN et Richard Pécheux, cabinet DGPN, cheville ouvrière de cette épopée.

Etaient présents également les 4 partenaires du projet aux côtés de la DGPN : le président d'Intériale, Gilles Bachelier, le président de l'Amicale des cadres de la Police nationale et de la sécurité intérieure (ACPNSI), Christian Picquet, le président de l'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur (AACRMI), Jean-Paul Bachet, et le secrétaire général de la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN), Jean-François Briand.



>>> Pour en savoir plus

Site Internet de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/challenge-des-ecoles-de-police-2019-premiere-etape-a-lensp-saint-cyr-au-mont-dor/>

Lancement du challenge des écoles de Police 2019

Le challenge des écoles de police 2019 arrive à son moment le plus intense. Cette année encore c'est l'ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or qui a inauguré cette nouvelle édition. La 70^e promotion des élèves commissaires s'est lancée dans cette épreuve avec une réelle motivation. Nul doute qu'elle saura attirer l'attention lors de la finale, prévue en septembre prochain à Reims.

>>> Pour en savoir plus

Site Internet de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/challenge-des-ecoles-de-police-2019-premiere-etape-a-lensp-saint-cyr-au-mont-dor/>



Sport pour tous et convivialité

Dans le cadre de ses activités, la FSPN a décidé de lancer une opération « sport de masse » pour l'année 2019.

Ainsi plusieurs épreuves de renom sont inscrites au calendrier et proposées à un large public sans distinction de niveau. Plusieurs collègues policiers ont intégré le « TEAM Police » et ont pu participer à « la Savoyarde » (ski), « l'Ardéchoise » (cyclotourisme) mais également « la route du Louvre » (course pédestre).

D'autres épreuves sont encore prévues comme le traditionnel Paris-Versailles en septembre prochain.



>>> Pour en savoir plus

Site Internet de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/la-route-du-louvre-2019/>



Tabac et santé pulmonaire : la BPCO, une maladie méconnue...

La Journée mondiale sans tabac du 31 mai 2019 a été dédiée cette année à la santé pulmonaire. Le risque de cancer du poumon lié au tabagisme est connu, par contre les français connaissent moins la broncho-pneumopathie chronique obstructive (la BPCO) qui est pourtant une des conséquences graves du tabagisme. Elle est responsable chaque année de plus de 18 000 décès.

La BPCO est une maladie respiratoire chronique due à une inflammation et une obstruction permanente et progressive des bronches. Ses symptômes sont la bronchite chronique (toux grasse pendant plusieurs mois chaque année durant plusieurs années consécutives), des bronchites à répétition ou une sensation de manque d'air qui s'installe progressivement. Particulièrement handicapante, elle touche en France entre 5 et 10 % des adultes et est en passe de devenir la 3^e cause de mortalité dans le monde. C'est pourquoi il est important de diagnostiquer précocement cette maladie qui ne se guérit pas mais dont l'évolution peut être ralentie par l'arrêt du tabac. Cette méconnaissance est plus marquée chez les hommes, chez les jeunes et chez les personnes de faible niveau socioéconomique.

Essoufflement, toux grasse... ces signes semblent classiques chez les fumeurs et pourtant ils peuvent aussi être les premiers symptômes d'une BPCO. Une mesure du souffle (spirométrie) permet facilement de faire le diagnostic. On estime aujourd'hui que plus de 70 % des personnes présentant une BPCO ne sont pas diagnostiqués, le diagnostic étant souvent porté alors que la maladie est déjà à un stade avancé.

L'amélioration des connaissances des fumeurs et des anciens fumeurs sur cette maladie est essentielle à un diagnostic plus précoce et ainsi à une meilleure prise en charge de cette maladie. Quel que soit le stade de la BPCO, l'arrêt du tabac est bénéfique.

Vous fumez ou avez fumé ?
Vous toussiez souvent ?
Vous êtes essoufflé ?



C'est peut-être
une BPCO

Tabac info service, toujours à l'écoute

Rappelons que la Journée mondiale sans tabac est aussi l'occasion pour tous les fumeurs de s'engager dans une démarche d'arrêt. Le dispositif d'aide à distance : > www.tabac-info-service.fr est mobilisé pour accompagner tous les fumeurs dans leur tentative d'arrêt. Ligne téléphonique **3989**, site internet, l'ecoaching et page Facebook proposent un accompagnement personnalisé et efficace pour aider chacun à en finir avec la cigarette.

Le site > **Tabac info service** propose des conseils, des exercices et des tests pour bien se préparer et augmenter ses chances de réussite au sevrage, des informations et de la documentation, un service de coaching personnalisé par mél.

tabac-info-service.fr
Quand on sait, c'est plus facile d'arrêter

>>> Pour en savoir plus

Source : Santé publique France

> <http://www.santepubliquefrance.fr/Accueil-Presses/Tous-les-communiqués/Journee-mondiale-sans-tabac-2019>

> www.tabac-info-service.fr

Loisirs

Du côté de la FLL...

(Information réservée aux ayants droit de la fondation Louis Lépine)

LES SÉJOURS JEUNES...

On fait quoi ? On peut aller dans un parc d'attractions ? Tu m'aides à faire des découpages ?

On fait une cabane ? Jérémy peut venir jouer à la maison ? On fait quoi ce week-end ?

On peut aller à la piscine avec mes copains ? Je peux te maquiller ? Te couper les cheveux ?

La cuisine de mamie elle est pas bonne ! Je peux avoir la tablette ? (15 fois par jour)

Je peux avoir ton téléphone ? (25 fois par jour)

Ils sont mignons, on les adore... et pourtant les envoyer en colo avec la fondation, c'est concilier des vacances formidables pour eux et une tranquillité d'esprit totale pour vous.

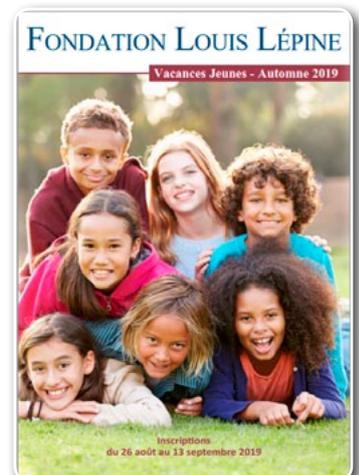
En plus, depuis cette année, les tarifs sont modulés en fonction des revenus et deviennent encore plus accessibles !

Le pôle "Vacances loisirs" est à votre disposition pour vous aider à choisir le séjour qui plaira le plus à votre enfant et à identifier le tarif qui est applicable pour votre tranche de revenus.

Inscriptions à partir du 26 août auprès du pôle vacances loisirs de la fondation Louis Lépine

01 53 71 43 55 (choix 3)

Le catalogue sera accessible uniquement en ligne à partir du 5 juillet 2019 : > <https://fondationlouislepine.fr/-vacances>



Du côté de la FJM...

SÉJOURS JEUNES POUR LA TOUSSAINT !

> Les séjours jeunes pour la Toussaint 2019 sont en ligne !

N'hésitez pas à contacter le service Loisirs de la fondation Jean Moulin pour réserver le séjour choisi au **01 80 15 47 49 /50/51**.

Renseignements et réservation : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeune/>



LES PARTENAIRES

Neoness

> Neoness vous fait transpirer tout l'été gratuitement : valider votre contremarque le plus vite possible, votre abonnement ne prendra effet qu'à compter du 26 août 2019, soit l'été offert !

Détails de sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/sport/neoness/>



Les Cercles

Validez votre contremarque avant le 31 juillet 2019 et bénéficiez d'un mois supplémentaire soit un 13^e mois gratuit sur votre abonnement annuel !

Détails de sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/sport/avec-le-cercle-de-la-forme/>



Week-ends Disney

> La FJM vous propose 2 séjours au Parc Disneyland Paris pour janvier et février 2020.

Détails de sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/billetterie-2/disneyland-paris-2/>



Du côté de l'ANAS...

BESOIN DE PARTIR EN VACANCES ?

Des places sont encore disponibles dans nos centres, alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux directement.



Les centres de vacances
de l'ANAS

Et pour vos enfants,
les deux colonies :

Tréveneuc et Rivesaltes

Camiers
03 21 84 56 16

Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 42 88

Tréveneuc
02 96 70 42 88

Les Moutiers en Retz
02 40 82 72 43

Arcachon
05 56 66 12 50

Rivesaltes
04 68 38 53 54

Hyères
04 94 58 00 53

Cannes-la-Bocca
04 93 47 20 11

Réservations : 18, quai de Polangis - 94340 Joinville-le-Pont - Tél. **01 48 86 67 98** - Courriel : > reservation@anas.asso.fr

Site Internet de l'Anas : > <https://www.anas.asso.fr/ccentre-rivesaltes>

Agenda



> Journées Européennes du Patrimoine

> 21 et 22 septembre 2019

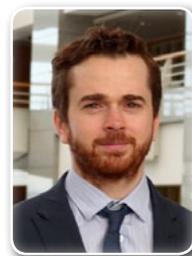
> <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

> <http://www.journées-du-patrimoine.com/>

Deux psychologues du travail à la SDASAP/DRH



Florence Spira Chekroun, psychologue clinicienne et psychologue du travail, a rejoint la SDASAP/DRH début juin aux côtés de Gabriel Gautier au sein du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH). Ensemble, ils développent pour le périmètre du Secrétariat général des actions contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail et à la prévention des risques psychosociaux (RPS), en application de l'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013.



Les RPS sont définis comme « les risques pour la santé mentale, psychique ou sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental » (Michel Gollac). Ces risques peuvent être à l'origine de troubles ayant un impact sur la santé physique et mentale des agents (stress, fatigue, troubles du sommeil, troubles musculo-squelettiques...) et entraîner des phénomènes de désengagement au travail, un absentéisme accru, des conflits de personnes...

La prévention des RPS contribue à développer la qualité de vie au travail.

Les psychologues du travail de la SDASAP apportent leur appui et leur expertise sur l'ensemble du périmètre du Secrétariat général pour développer des actions de prévention.

Leurs missions s'articulent autour de plusieurs axes :

- **La production de supports de communication** : guides méthodologiques, fiches de bonnes pratiques et tout autre document destiné à renforcer une culture de la prévention.
- **Le conseil** : ils aident à la mise en place de démarches d'amélioration de la QVT, de prévention des RPS et d'accompagnement humain des changements.
- **La formation** : ils proposent des sessions de sensibilisation sur les RPS destinées aux agents comme à l'encadrement.
- **Les interventions de terrain** : Ils peuvent intervenir directement à la demande des préfetures pour effectuer des audits sur la qualité de vie et les conditions de travail. Ces interventions ont pour objectifs d'identifier ce qui, dans l'organisation du travail, les relations sociales au travail, la structuration des collectifs, le lien à l'activité, peut impacter positivement ou négativement les conditions de travail des agents. La démarche proposée prend en compte le travail réel en s'appuyant sur le vécu des acteurs et en favorisant leur expression à tous les niveaux hiérarchiques. Elle donne suite à des préconisations visant à améliorer la qualité de vie au travail.

>>> Pour en savoir plus

Contact : Gabriel Gautier ou Florence Spira Chekroun, psychologues du travail au BCVTPH

Courriels : > gabriel.gautier@interieur.gouv.fr ou > florence.spira-chekroun@interieur.gouv.fr

SDASAP/DRH

>> Arrivées



> Catherine Castelain,

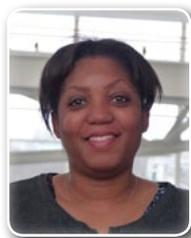
a pris ses fonctions en qualité de cheffe du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH)/SDASAP.



> Saliha Halit,

a pris ses fonctions en qualité de chargée de mission « Appui aux réseaux d'accompagnement du personnel » au BCVTPH/SDASAP.

>> Départs



> Patricia Asseuwa,

a quitté ses fonctions du suivi des instances au BCVTPH/SDASAP.



> Andréa Degrasse,

apprentie maquettiste/graphiste à la Mission Information Animation de l'action sociale (MIAAs)/SDASAP, a quitté le ministère pour une nouvelle aventure professionnelle.